

# Whitepaper NUMISVR (NUVR)

---

---

## 1. NOTRE VISION

**NumisVR révolutionne l'industrie de la Numismatique, Avec seulement 10 \$, accédez à l'univers numérique d'une pièce numismatique rare**

---

## 2. Le Challenge

Le marché de la numismatique mondiale connaît une croissance remarquable avec une valeur qui devrait passer de 33,76 milliards USD en 2025 à 74,94 milliards USD en 2034, soit un taux de croissance annuel de 5,43%. Cette expansion s'explique par l'intérêt croissant des investisseurs pour les actifs tangibles en période d'incertitude économique. Le marché de la numismatique, bien que riche en histoire, est souvent perçu comme opaque, illiquide et réservé à une élite. L'authentification est complexe, les transactions sont lentes et les barrières à l'entrée sont élevées pour les nouveaux collectionneurs et investisseurs.

## 3. Notre Solution Révolutionnaire

NumisVR utilise la technologie blockchain pour tokeniser des pièces de collection certifiées. Chaque token donne droit à un accès numérique à une expérience liée à une pièce rare, stockée en toute sécurité. Nous disposons d'un coffre dans l'une des plus grandes banques suisses située à Genève, reconnue mondialement pour son inviolabilité. Cela démocratise l'accès, garantit l'authenticité via des registres immuables et apporte une liquidité sans précédent au marché.

## 4. La Valeur Ajoutée

Participer dès quelques dollars à l'expérience numismatique virtuelle : La tokenisation fractionnée permet d'accéder à une reproduction numérique et à des services associés sans devoir acheter l'objet dans son intégralité, ce qui était auparavant réservé à une élite fortunée. Ouverture à un public mondial : Collectionneurs et investisseurs du monde entier peuvent participer, quel que soit leur lieu de résidence ou leur budget. Accessibilité accrue : Les tokens donnent accès à des services numériques à tout moment, rendant le marché des pièces numismatiques bien plus liquide et accessible que le marché traditionnel.

## 5. Notre fonctionnement : La plateforme d'enchères

**Objectif :**

Permettre l'échange, l'achat et la vente des tokens correspondant aux pièces de collection numismatiques sur une plateforme décentralisée et sécurisée.

---

**1. Conception & Architecture**

- **Définir l'UX/UI** : Élaboration de l'ergonomie (navigation, fiches de pièces détaillées, gestion des portefeuilles, suivi des transactions, filtres par époque, pays, rareté, etc).
  - **Sécurité** : Implémentation de protocoles avancés pour la protection des transactions et des données utilisateurs (chiffrement, authentification forte, gestion des accès).
  - **Interopérabilité** : Prévoir la compatibilité avec les wallets crypto courants et intégration de normes de tokens (ERC-20/ERC-721).
- 

**2. Développement Technique**

- **Développement du back-end** : Programmation de la logique de marché, gestion des offres/enchères, moteur de paiement, système d'alertes/préférences.
- **Développement du front-end** : Création de pages interactives pour la navigation, les dépôts/retraits, la présentation des pièces tokenisées.
- **Intégration KYC/AML** : Ajout de modules de vérification d'identité et lutte anti-blanchiment pour assurer la conformité.

**3. Sécurisation & Tests**

- **Audit de sécurité** : Réalisation d'un audit externe de la marketplace et de ses contrats intelligents.
- **Beta-test fermée** : Ouverture à un groupe restreint de collectionneurs et investisseurs pour stress-test et retour d'expérience utilisateur.
- **Correction des bugs** : Prise en compte des retours pour corriger les éventuels dysfonctionnements ou failles.

**4. Déploiement & Communication**

- **Ouverture officielle au public** : Annonce sur tous les canaux officiels, guides d'utilisation et support client dédié au lancement.
- **Programme d'incitation** : Mise en place de réductions, récompenses ou avantages pour les premiers inscrits/vendeurs.
- **Tableau de bord transparent** : Publication en temps réel des volumes d'échanges et des nouveautés.

## 5. Suivi & Amélioration Continue

- **Recueil des feedbacks** : Mise en place de formulaires et sessions live pour recueillir les suggestions des utilisateurs.
- **Mises à jour régulières** : Déploiement de nouvelles fonctionnalités en réponse aux besoins du marché (enchères, ventes en lot, catégories spéciales, etc).
- **Renforcement de la conformité** : Veille réglementaire et adaptation continue des procédures.

### Résumé

Le lancement de la marketplace constitue la pierre angulaire du projet : il assure la liquidité des tokens numismatiques, valorise les collections, et crée un espace sécurisé pour les passionnés aussi bien que les investisseurs, tout en instaurant confiance et transparence.

## 6. Tokenomics et Vesting

### Caractéristiques Techniques

Le token NUMISVR présente les spécifications suivantes :



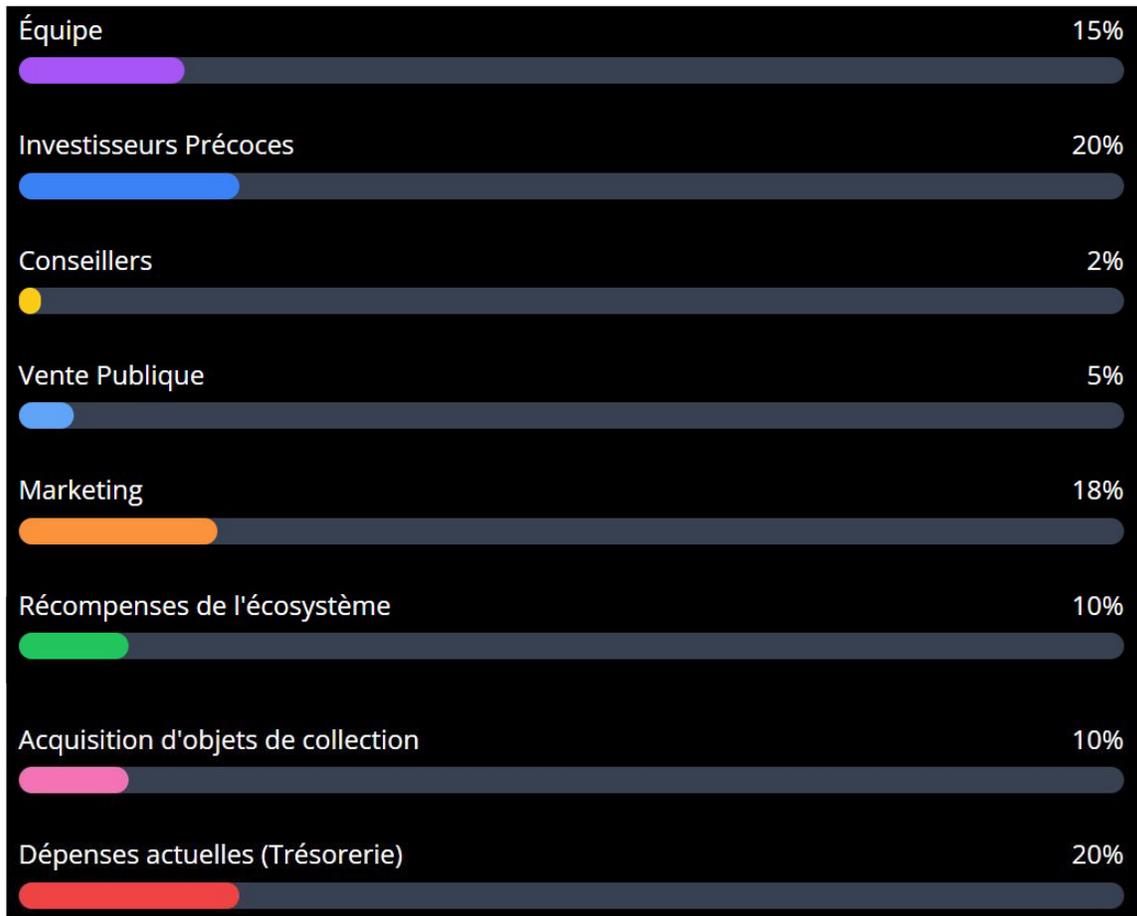
### Standard ERC-20

Le choix du **standard ERC-20** s'avère stratégique pour plusieurs raisons :

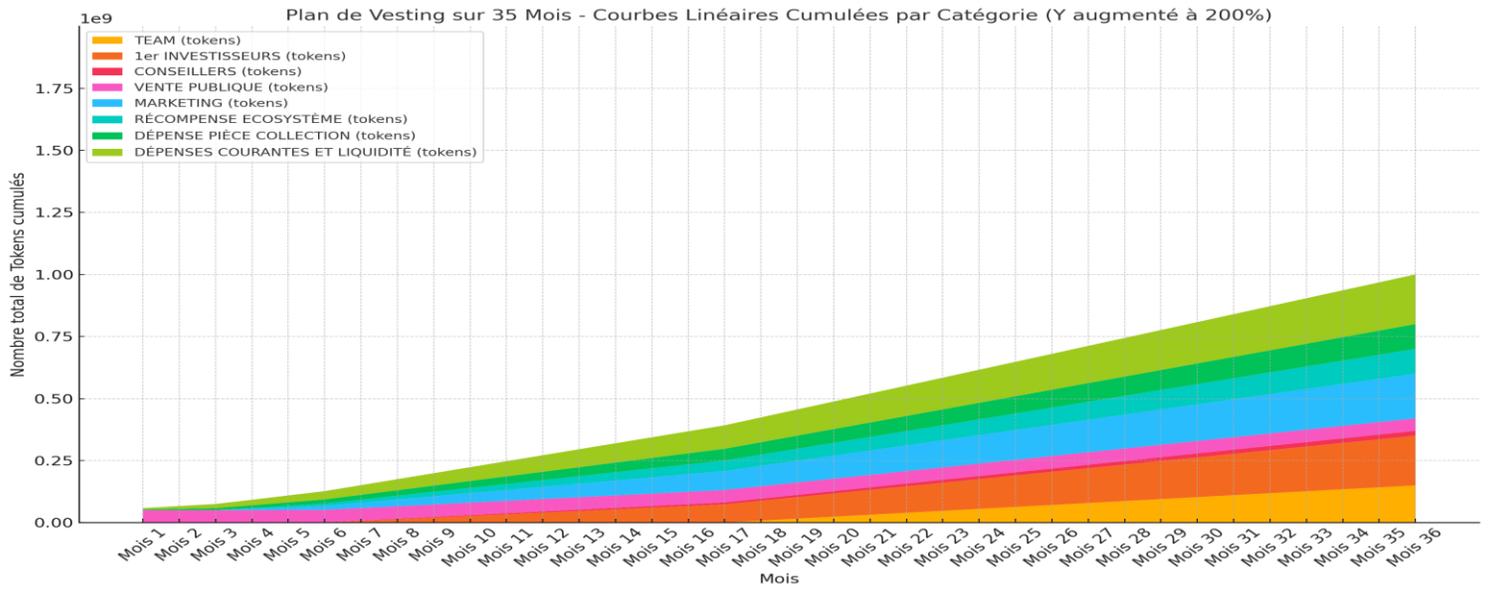
- **Interopérabilité** : Compatibilité avec tous les portefeuilles et échanges supportant Ethereum
- **Liquidité accrue** : Facilité d'échange entre différentes plateformes
- **Sécurité éprouvée** : Standard mature utilisé par des milliers de projets

- **Innovation favorisée** : Facilitation du développement de nouveaux projets dans l'écosystème

Le standard ERC-20 définit des **règles communes** que doit respecter un token pour fonctionner correctement au sein de l'écosystème Ethereum, assurant ainsi la **prédictibilité** et la **compatibilité** entre les différents actifs.



# VESTING





## 7. Feuille de route



## Roadmap & Jalons

### ICO de Tokenisation Numismatique

Le projet adopte une stratégie de déploiement par phases, visant la sécurité, la scalabilité et une adoption progressive, avec des étapes claires et des bénéfices tangibles à chaque palier.

#### Phase 1 : Fondation (T3 2025)

- **Lancement du site officiel et construction de la marque**
  - Mise en ligne du site web présentant l'équipe, la vision et la feuille de route.
  - Création de l'identité graphique et du branding du projet.
- **Animation de la communauté**
  - Ouverture et gestion de canaux officiels sur X (Twitter), Telegram et Discord.
  - Mise en place des premiers échanges communautaires, FAQ, newsletters.
- **Documentation et transparence**
  - Publication du whitepaper et de la documentation technique détaillée (description du processus de tokenisation, sécurité, réglementation).

- **Démarrage du marketing**
  - Premières campagnes promotionnelles ciblant collectionneurs, investisseurs et passionnés de numismatique.

## **Phase 2 : Prévente & Accès anticipé (T3 – T4 2025)**

- **Prévente du token NUMISVR (NUVR)**
  - Déroulement de la prévente par paliers tarifaires successifs pour les premiers participants.
  - Sélection des premiers partenaires et ambassadeurs dans la communauté numismatique.
- **Sécurité et conformité**
  - Premier audit de sécurité des smart contracts et de la plateforme KYC/AML.
- **Partenariats stratégiques**
  - Formation de collaborations avec experts, institutions numismatiques, cabinets juridiques et entreprises blockchain spécialisées.

## **Phase 3 : Lancement ICO (T3 2025 - T1 2026)**

- **Mise en vente publique des tokens**
  - Lancement officiel de la vente globale avec distribution automatique.
  - Publication des statistiques de participation et gestion transparente des fonds collectés.
- **Déploiement des fonctionnalités**
  - Mise en service des outils utilisateur : création de portefeuilles, interface d'achat/gestion des tokens numismatiques.
  - Intégration de la preuve numérique de possession pour chaque pièce tokenisée (certificats, photos HD, description historique...).
- **Tests et retours d'expérience**
  - Collecte des feedbacks utilisateurs en vue d'itérations rapides et de correctifs fonctionnels.

## **Phase 4 : Expansion Écosystémique (T4 2025 T1 2026)**

- **Lancement d'une marketplace**
  - décentralisé dédiée aux pièces numismatiques tokenisées, permettant leur achat, vente et échange en toute sécurité. L'architecture intègre une UX/UI optimisée, une interopérabilité avec les wallets crypto (ERC-20/721), et des protocoles de sécurité avancés. Le développement inclut back-end, front-end, et modules KYC/AML pour la conformité. Une phase de tests (audit, bêta fermée) précède le lancement public avec incitations. Enfin, la plateforme prévoit un suivi continu basé sur les retours utilisateurs et des mises à jour régulières.
  
- **Ouverture sur les marchés**
  - Démarches pour le listing du token sur des échanges crypto majeurs (CEX & DEX).
  - Déploiement de solutions d'intégration (APIs, SDK) pour partenaires spécialisés (marchands d'art, plateformes d'enchères, musées numériques, etc.).
  
- **Onboarding de projets partenaires**
  - Relations avec sociétés d'assurance, logistique et expertise numismatique pour apporter des services complémentaires (assurance des pièces, stockage sécurisé, expertise à distance).
  
- **Campagnes internationales**
  - Amplification des efforts marketing dans d'autres régions (US, Asie...), création d'événements et partenariats locaux.

## **Phase 5 : Consolidation & Nouveaux Services (T1 -T3 2026)**

- **Création optimisée et évolutive de NFTs Numismatiques en VR**

Le projet commence par la création d'un musée virtuel, qui servira de plateforme immersive pour exposer et valoriser des pièces de collection numismatiques tokenisées sous forme de NFT. Ce musée, accessible en réalité virtuelle (casque VR, ordinateur, mobile), proposera une navigation à travers des salles thématiques, la modélisation 3D des pièces et des parcours interactifs pour tous profils de visiteurs. Grâce à la blockchain, chaque pièce exposée sera certifiée par un NFT garantissant son authenticité et sa

traçabilité. Ce musée pourra être privatif (pour collectionneurs, groupes fermés) ou public, favorisant la découverte, l'échange, et l'achat-vente de NFT numismatiques dans un cadre pédagogique et sécurisé, s'inscrivant dans la révolution des usages muséaux portée par le numérique

- **Gestion optimisée et évolutive**
  - Lancement de services avancés : marché secondaire interne, fractional ownership, reporting automatisé.
  - Suivi continu de la conformité juridique et adaptations réglementaires.
- **Soutien communautaire et innovation**
  - Service clients multilingue, animations éducatives et concours pour collectionneurs.
  - Développement d'une roadmap évolutive basée sur les retours utilisateurs et l'analyse du marché.
- **Bilan et prochaines étapes**
  - Publication d'un rapport d'avancement, préparation de nouvelles phases de développement (ajout de catégories d'objets de collection, ouverture à d'autres classes d'actifs...).

### **Objectif final**

Permettre la démocratisation et la liquidité des pièces de collection par la blockchain, tout en garantissant la sécurité, la transparence et la connexion entre monde physique et numérique.

## 8. Les Advisors

### **Équipe Conseil (Advisors)**

Notre projet de tokenisation numismatique s'appuie sur un réseau stratégique d'advisors reconnus dans les domaines de la numismatique, de la blockchain, de la finance et de la régulation. Leur expertise complémentaire garantit une gouvernance éclairée, une conformité rigoureuse et une exécution optimale à chaque étape du développement.

#### Spécialistes en Numismatique

Nos experts en numismatique apportent leur connaissance approfondie des pièces rares, des tendances du marché et des mécanismes d'authentification. Ils assurent la sélection rigoureuse des actifs physiques à tokeniser, garantissant leur authenticité, leur rareté et leur valeur historique.

### **Conseillers Blockchain & Tokenisation**

Des professionnels chevronnés de la blockchain supervisent la conception technique de l'infrastructure de tokenisation, de la création des smart contracts à la gestion des actifs numériques. Leur contribution est essentielle pour garantir la sécurité, la transparence et l'interopérabilité du système.

### **Experts en Conformité & Réglementation**

Dans un secteur où la réglementation évolue rapidement, nos advisors juridiques veillent à ce que le projet respecte les normes en vigueur (KYC/AML, législation sur les titres, etc.). Leur accompagnement permet d'anticiper les évolutions légales et d'assurer la pérennité du modèle économique.

### **Partenaires Financiers et Stratégiques**

Enfin, des advisors issus de l'univers de la finance traditionnelle apportent leur vision stratégique pour la croissance du projet, la structuration des levées de fonds, et la mise en place de partenariats solides à l'international.

## 6. Sécurité et Audit

**La confiance de nos utilisateurs est notre priorité. Nous mettons en œuvre les meilleures pratiques de sécurité.**

### **Audit des Smart Contracts**

Nos contrats intelligents ont été audités par Quantstamp, garantissant l'absence de vulnérabilités critiques.

### **Stockage des pièces**

Grâce à la neutralité de la Suisse, les pièces stockées sont protégées contre les risques de faillite bancaire ou de saisie par les gouvernements. Les coffres sont partagés et assurés selon la valeur des biens. Les Ports Francs et Entrepôts de Genève sont parmi les endroits les plus sûrs au monde, principalement utilisés pour stocker des œuvres d'art de grande valeur. Ce lieu détient aujourd'hui pour ses clients plus de 10 tonnes d'or et plus de 100 tonnes d'argent, dans plusieurs salles de coffres.

### **Audits renouvelées des pièces**

Un expert numismate est mandaté chaque année afin de procéder à la réévaluation de la collection complète conservée dans les coffres du Port Franc de Genève.

## 7) L'Avenir

### **CRÉEZ VOTRE PROPRE MUSÉE UNIVERSEL**

Plongez dans une nouvelle dimension artistique !

Nos NFT sont entièrement compatibles avec les applications de réalité virtuelle : intégrez vos œuvres dans votre propre musée 3D via le processus NFT VR, et offrez à vos visiteurs une expérience immersive inoubliable.

Transformez vos collections numériques en une galerie virtuelle interactive où chaque pièce prend vie dans un univers qui vous ressemble.



L'intégration de la VR dans le métavers et ses boutiques marque une rupture avec le commerce traditionnel et inaugure une nouvelle ère pour le e-commerce, où la frontière entre réel et virtuel s'efface peu à peu. Les utilisateurs peuvent désormais consommer, explorer et interagir dans des univers sans limites, au cœur d'expériences immersives et innovantes.

## 8. Reclamation

### Avertissements sur les risques

NUMISVR (NUVR) est un jeton utilitaire conçu exclusivement pour fournir l'accès à des fonctions numériques sur notre plateforme immersive; il ne constitue ni une action, ni un instrument de dette, ni un système d'investissement collectif, ni aucun autre type de titre réglementé. Acheter ou détenir du NUVR est spéculatif par nature et ne devrait être envisagé que par des personnes comprenant pleinement les risques encourus, y compris celui de perte totale.

Aucune partie de ce livre blanc ne constitue un conseil financier, juridique ou fiscal. Les participants potentiels doivent consulter des professionnels indépendants avant toute décision.

## Responsabilité Juridictionnelle

Les réglementations liées aux crypto-actifs varient considérablement selon les pays et continuent d'évoluer.

Il vous revient **entièrement de vérifier si votre nationalité, résidence ou législation locale** vous permet d'acheter, détenir ou utiliser du NUVR, ou d'interagir avec des bots de trading sur Telegram.

**NumisVR** ne fait **aucune déclaration quant à la légalité** du NUVR, ou de ce livre blanc dans une juridiction spécifique.

---

## Absence de Garantie de Profits

**NumisVR** et ses entités affiliées **ne garantissent aucun rendement, revenu ou appréciation de valeur.**

Tous les jetons doivent être **achetés avec des fonds légitimes** via les moyens de paiement explicitement acceptés pendant la prévente, et **ne peuvent être utilisés à des fins illicites.**

---

## Restrictions de participation selon la juridiction (USA / hors-USA)

### 1. Accès restreint pour les résidents des États-Unis

Conformément aux exigences de la réglementation américaine (Securities Act of 1933), le jeton NUMISVR (NUVR) ne peut pas être proposé ou vendu à des « US Persons » (au sens de la Regulation S de la SEC), sauf dans le cadre spécifique prévu ci-dessous.

L'offre publique de tokens NUVR n'est pas enregistrée auprès de la SEC et ne constitue pas une offre de titres financiers aux États-Unis. En conséquence :

- Le site web, les plateformes associées et la documentation officielle ne sont pas destinés aux citoyens ou résidents des États-Unis, ni aux entités ou structures juridiques régies par la loi américaine.
  - Des mesures techniques (filtrage IP, restrictions KYC) sont mises en place pour empêcher l'accès aux résidents US.
- 

## Points de Risque Conformes au Règlement MiCA

### 4.1 Perte potentielle de valeur

Le NUVR peut perdre une partie ou la totalité de sa valeur ; il **n'existe aucun prix garanti ou intrinsèque.**

#### **4.2 Illiquidité & Non-transférabilité**

Le marché secondaire peut être peu profond ; vous pourriez **ne pas pouvoir vendre ou transférer** vos jetons au moment ou au prix souhaité.

#### **4.3 Absence de récompenses automatiques**

Les incitations communautaires sont **discrétionnaires et dépendent de la performance de la plateforme** ; ils **ne constituent pas des droits assimilables à des dividendes**.

#### **4.4 Volatilité élevée**

Les même coins et jetons utilitaires sont sujets à **de fortes fluctuations de sentiment** et à **des bulles spéculatives**.

#### **4.5 Absence de mécanismes de compensation**

Les achats de NUVR **ne sont pas couverts** par les régimes européens de **compensation des investisseurs ou de garantie des dépôts**.

#### **4.6 Droit de rétractation de 14 jours**

Lorsque applicable selon les règles locales d'application du règlement MiCA, les acheteurs particuliers peuvent **se rétracter dans les 14 jours calendaires** en envoyant un email à [refunds@numisvr.com](mailto:refunds@numisvr.com) et en suivant les instructions de **vérification d'identité et de retour des jetons**. Une fois le NUVR **admis sur les marchés ouverts**, toutes les ventes sont **définitives**.

---

L'offre publique du NUMISVR **ne constitue pas une invitation à souscrire ou acheter des instruments financiers réglementés**, et ce document **ne correspond pas à un prospectus** au sens du Règlement (UE) 2017/1129 ni à aucune autre législation européenne ou nationale.